

**Compte rendu de la séance du Conseil municipal de Chassors  
du jeudi 23 février 2012.**

L'an deux mille douze, le jeudi vingt trois février à vingt-heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Pauline NOE, Maire.

**Présents** : Pauline NOE, Jean-Claude SAUSSEAU, Marie Christine DELAGE FINCK, Didier ANDRIEUX, Pierre MAROLLEAU, Jean Luc PLAINFOSSE, Patrick LAFARGE, Virginie DELOUME, François BOURGOIN, Nathalie ROULET, Laurent PELLERIN, Eric VERGER.

**Absente excusée ayant donné procuration** : Alexandra NOMPEX (pouvoir à Laurent PELLERIN).

**Absente** : Jacqueline CORNETTE

**Nomination du secrétaire de séance** :

Didier ANDRIEUX est nommé secrétaire de séance.

**Approbation du dernier compte rendu** :

Aucune remarque

**Vote des comptes de gestion** :

Madame le Maire nous donne les explications sur les différents chapitres des comptes administratifs de la commune. A la demande du conseil municipal, Madame le Maire poursuit avec les comptes de l'assainissement. Devant aucune remarque particulière, Madame le Maire met aux voix les comptes de gestion adoptés à l'unanimité

**Vote des comptes administratifs** :

Pour le vote des comptes administratifs de la commune et de l'assainissement, Virginie DELOUME est nommée présidente de séance pour ce vote et Madame le Maire se retire du conseil

Soumis au vote, les comptes administratifs de la commune et de l'assainissement sont adoptés à l'unanimité.

Madame le Maire est invitée à rejoindre le conseil et le résultat du vote est porté à sa connaissance.

**Affectation des résultats** :

**COMMUNE** :

Madame le Maire propose d'affecter les résultats de l'exercice 2011 de la commune comme suit :

- En investissement le résultat de clôture est excédentaire de 11 710,68 €.
- En fonctionnement le résultat cumulé est de 350.759,31€. Il est affecté comme suit ;
  - En réserve au compte 1068 : 109.488,32€.
  - En report à nouveau au compte 110 : 241.270,99€.

Affectation adoptée à l'unanimité.

### **ASSAINISSEMENT :**

Madame le Maire propose d'affecter les résultats de l'exercice 2011 de l'assainissement comme suit :

- En investissement le résultat cumulé est excédentaire de 179.607,03€.
- En fonctionnement, le résultat de clôture de l'exercice 2011 est de 59.811,76€. Cette somme est affectée en report à nouveau au compte 110.

Affectation adoptée à l'unanimité.

### **Plan de financement pour l'aménagement de bourg :**

Arrivée d'Eric VERGER.

Dans le cadre de l'aménagement du bourg de Luchac, le conseil doit présenter un plan de financement pour la tranche ferme d'un montant estimé à 346.307 €. Madame le Maire propose de présenter le plan de financement suivant :

Demande de subvention maximum à l'état 35% soit 121.207 €, au Conseil général 25% soit 86.577€, et au Conseil régional 10% soit 34.630 €. Le reste de la somme sera autofinancée par la commune pour un montant de 103.893 € HT plus la TVA pour un montant de 67.876 €. Le conseil donne son accord à l'unanimité.

### **Acquisition d'un terrain à Guîtres :**

Après vérification auprès du service des hypothèques, la parcelle cadastrée C1087 à Guîtres d'une superficie de 32 m<sup>2</sup> est toujours la propriété d'un particulier qui le cède pour 1€ symbolique. Cet achat aura un coût notarial d'environ 350 €.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

### **Informations diverses :**

#### **\* Barrière de dégel :**

- Concernant les barrières de dégel pour les voies communales, Madame le Maire s'est entretenue avec Didier ANDRIEUX. Le département a pris une mesure sur l'ensemble du réseau départemental. Cette mesure ne permet donc pas l'accès aux voies communales par conséquent aucun arrêté n'est pris. Concernant les chemins blancs la parole est donnée à Didier ANDRIEUX qui explique : sur les chemins blancs, le gel est peu profond. Les matériaux (calcaire d'Aussac) sont durs et compacts. Rien à voir avec celui de Châteauneuf qui contient un fort taux d'argile et qui se décolle au dégel. De plus le dégel sur ces chemins a été très rapide donc aucune utilité de barrière de dégel. Il précise également qu'aucune dégradation n'a été constatée après cette période de froid.

#### **\* Diagnostic assainissement**

Madame le maire fait savoir que le diagnostic est arrivé et qu'une réunion a eu lieu la semaine dernière. La parole est donnée à Didier ANDRIEUX pour en donner les principales lignes. Ce dernier fait savoir que ce rapport fait ressortir un dysfonctionnement pour la lagune

de Chassors. Le dernier bassin ne reçoit pas d'eau. La lagune des six chemins est en surcharge (122%). Les propositions les moins onéreuses sont la réhabilitation de la lagune de Chassors estimés à 122.500€ ou transfert des eaux usées sur celle des six chemins pour un montant de 205.000,00€. Pour celle des six chemins une plantation de roseaux pour un montant de 382.000,00€.

La DDT présente lors de notre réunion nous fait savoir que pour qu'elle puisse donner une suite à notre dossier, elle a besoin d'un complément de diagnostic faisant ressortir les quantités d'eaux drainées par l'unitaire et le pouvoir drainant des sols de la lagune des six chemins. Le terrain de la lagune des six chemins est suffisamment grand pour recevoir l'ensemble des eaux usées de la commune et la plantation de roseaux pourrait faire passer le traitement des eaux à 1022 équivalent habitants ce qui donne un fort intérêt pour notre PLU en cours. Didier ANDRIEUX précise que ces travaux ne prennent pas en compte la dépollution de la lagune des six chemins.

#### **\* Préparation budget 2012**

Réunions de travail prévues les jeudis 1, 8, 22 et 29 mars 2012. Le vote du budget sera le vendredi 30 mars 2012 à 18h00.

#### **\* Problème dépôt de poubelle**

Eric VERGER fait savoir que Mr ABELARD est furieux en ce qui concerne le dépôt des ordures ménagères devant son chai et lui demande de faire un courrier aux habitants de la rue concernée. A ce sujet Madame le Maire fait savoir qu'elle a rencontré Mr ABELARD et qu'avec lui il a été pris la décision suivante : une affiche d'information stipulant que les ordures doivent être déposées la veille du ramassage et retirer ci celui-ci n'a pas lieu. Cette affiche lui sera remise pour affichage.

#### **\* Chemin du bois marron**

Eric VERGER fait savoir qu'il lui semble que l'herbe gagne sur le chemin du bois marron à hauteur de la « tenaie ». A ce sujet Nathalie ROULLET précise qu'il s'agit plus de résidus de végétaux suite à une coupe de bois réalisée par Mr TRUX. Pour cela, après les moissons, Olivier MESLONG après autorisation de la commune, se propose d'arracher la haie côté commune en partie crevée, refaire le fossé et planter une haie avec « prom-haie »

#### **\* Rue de la distillerie**

François BOURGOIN signale que cette rue est fortement dégradée dans le virage du côté de chez Jean-Luc Plainfossé. Problème sera vu par la commission voirie et étudié pour prochain budget.

La séance est levée à 22 heures 15.